

Image not found or type unknown



Reversement de caution et usure de la tapisserie

Par **Rouet mickael**, le **21/03/2008** à **13:09**

Je viens de quitter une location, mon ancien propriétaire a-t-il le droit de me faire payer une nouvelle tapisserie sachant qu'elle avait au minimum plus de cinq ans ? Certes, elle a été abimée par mon chat mais c'est également l'usure qui était en cause.